



Achats de véhicules légers Renouvellement de l'achat regroupé pour l'année 2015

Québec, le 18 février 2015 – La Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) désire informer sa clientèle qu'elle a procédé au renouvellement de l'achat regroupé de véhicules légers, en mettant en place un nouveau contrat à commandes d'une durée d'un an. Celui-ci donne accès aux modèles 2015, début année-modèle 2016, à compter du 16 février 2015.

Une offre plus grande et plus variée

Le nombre de spécifications DGA est passé de 63 à 70, de surcroît, de nombreuses options ont été ajoutées sur plusieurs spécifications DGA ce qui permet de répondre aux différents besoins de l'ensemble de la clientèle. Cette année, le changement majeur provenant de l'offre des fournisseurs se situe au niveau de l'arrivée sur le marché de fourgons de type cargo ou passager, à toit bas ou surélevé incluant diverses dimensions au niveau de l'emplacement.



Dans le cadre de cet achat regroupé, le CSPQ maintient son arrimage avec la Stratégie d'électrification des transports dévoilée par le gouvernement en novembre 2013, en incorporant à son appel d'offres l'ensemble des véhicules électriques et hybrides rechargeables offerts par les différents fournisseurs. L'analyse complète du marché ainsi qu'une réponse positive des fournisseurs à l'appel d'offres, permettent aujourd'hui de diffuser une offre de véhicules électriques et hybrides rechargeables intéressante, qui facilitera l'atteinte des objectifs ciblés par le gouvernement.

Ainsi, en vertu de la Stratégie d'électrification des transports, depuis le 1^{er} janvier 2014, et ce, jusqu'au 31 mars 2017, toute acquisition de véhicules légers existants ou tout nouveau besoin doit être comblé par un équivalent électrique ou hybride rechargeable, sous réserve des disponibilités du type de véhicule requis ou des exceptions mentionnées à la [Politique d'acquisition gouvernementale pour les véhicules légers](#).

En vue de l'application de cette politique, le CGER est mandaté par le gouvernement pour accompagner les ministères, les organismes et les réseaux de la santé et de l'éducation en facilitant leur transition vers un véhicule léger électrique ou hybride rechargeable. Par conséquent, l'acquisition de ces types de véhicules se fait uniquement par son intermédiaire, en collaboration avec le CSPQ. Vous êtes alors invités à communiquer avec le CGER aux coordonnées suivantes :

Centre de gestion de l'équipement roulant
Responsable : M. Jean-Nicolas Poulin
Téléphone : 418 643-5430, poste 2427
Courriel : jean-nicolas.poulin@mtq.gouv.qc.ca

Pour les autres types de véhicules, dont les équivalents électriques ou hybrides rechargeables sont inexistantes, les organisations pourront acquérir les véhicules par le biais de SAGIR ou du Portail d'approvisionnement comme par le passé (<http://www.portail.approvisionnement-quebec.gouv.qc.ca/>). Un tableau synthèse présentant les types de véhicules sera disponible dans le guide d'achats, à la section « Accéder au catalogue », à la rubrique « Véhicules », « Achat de véhicules légers ».

Il est à noter qu'advenant une révision de la stratégie d'électrification des transports pouvant avoir un impact sur le mode d'acquisition pour l'année en cours, le CSPQ fera en sorte d'appliquer les nouvelles directives et en informera sa clientèle dans les meilleurs délais.

Article 5 (2°)

Nous en profitons également pour vous rappeler qu'en vertu de l'article 5 (2°) des règlements liés à la Loi sur les contrats des organismes publics qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012, seules les organisations publiques inscrites aux documents d'appel d'offres (voir liste en annexe) peuvent s'approvisionner sur cet achat regroupé des véhicules légers 2015. De plus, il est obligatoire pour toute partie à l'achat regroupé de s'approvisionner auprès des fournisseurs retenus, et ce, aux conditions prévues au document d'appel d'offres.

Pour toute information, nous vous invitons à consulter le guide d'achat disponible sur le portail d'approvisionnement ou encore de communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la Direction générale des acquisitions au 418 643-5438 ou au 1 888 588-5438, ou par courriel à ser.cientele@cspq.gouv.qc.ca.

Source : Laurent Couture, conseiller en acquisition
Direction des achats regroupés

ANNEXE

Listes des parties prenantes à cet achat regroupé de véhicules légers

1. Administration régionale Kativik
2. Agence du Revenu du Québec
3. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
4. Bureau du coroner
5. Cabinet du Lieutenant-Gouverneur
6. CEGEP de Saint-Jérôme
7. Centre de gestion de l'équipement roulant
8. Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement de Montréal
9. Centre de santé et de services sociaux de Baie des Chaleurs
10. Centre de services partagés du Québec
11. Centre jeunesse Bas-St-Laurent
12. Centre jeunesse des Laurentides
13. Centre régional santé et services sociaux de la Baie-James
14. Champlain Regional College
15. Comité de déontologie policière
16. Comité de la rémunération des juges
17. Commissaire à la déontologie policière
18. Commissaire à la lutte contre la corruption
19. Commissaire à la santé et au bien-être
20. Commission d'accès à l'information
21. Commission de la fonction publique
22. Commission de la santé et de la sécurité du travail
23. Commission de l'équité salariale
24. Commission de l'éthique en science et en technologie
25. Commission de protection du territoire agricole du Québec
26. Commission de toponymie
27. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
28. Commission des lésions professionnelles
29. Commission des transports du Québec
30. Commission municipale du Québec
31. Commission québécoise des libérations conditionnelles
32. Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup
33. Commission scolaire des Laurentides
34. Commission scolaire des Premières-Seigneuries
35. Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre
36. Conseil de la justice administrative
37. Conseil de la magistrature
38. Conseil du statut de la femme
39. Conseil supérieur de la langue française

40. Conseil supérieur de l'éducation
41. Corporation urgences santé
42. Curateur public du Québec
43. Directeur des poursuites criminelles et pénales
44. École nationale de police de Québec
45. Fonds des ressources naturelles
46. Fonds d'information sur le territoire
47. Fonds des ressources naturelles-volet aménagement durable du territoire forestier
48. Fonds vert
49. Institut national de santé publique du Québec
50. Ministère de la Culture et des Communications
51. Ministère de la Famille
52. Ministère de la Santé et des Services sociaux
53. Ministère de la Sécurité publique
54. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
55. Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation
56. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
57. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
58. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
59. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science
60. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
61. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
62. Ministère des Finances
63. Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs
64. Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
65. Ministère des Transports
66. Ministère du Conseil exécutif
67. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
68. Ministère du Tourisme
69. Ministère du Travail
70. Office de la protection du consommateur
71. Office des personnes handicapées du Québec
72. Office québécois de la langue française
73. Régie des alcools, des courses et des jeux
74. Régie des installations olympiques
75. Régie du logement
76. Secrétariat à la communication gouvernementale
77. Secrétariat à la condition féminine
78. Secrétariat à la jeunesse
79. Secrétariat à la politique linguistique
80. Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques
81. Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime

82. Secrétariat au Plan Nord
83. Secrétariat aux affaires autochtones
84. Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
85. Secrétariat du Conseil du Trésor
86. Société de développement de la Baie-James
87. Société de l'assurance automobile du Québec
88. Société de télédiffusion du Québec
89. Société de transport de Sherbrooke
90. Société des traversiers du Québec
91. Société d'habitation du Québec
92. Sûreté du Québec
93. Tribunal des droits de la personne
94. Tribunal des professions
95. Université de Sherbrooke
96. Vérificateur général du Québec